INFORMATIONS AUX ELEVES du secondaire

I. DOCUMENTS A APPORTER ET PREVOIR A LA RENTREE

- **Service de restauration (ou « demi-pension »)** : inscription auprès du **service de Gestion** du lycée **(bureau 125B)** à la rentrée ;
- **MDL** : bulletin et chèque correspondant à déposer auprès du CPE référent (s'ils n'ont pas été transmis dans le dossier d'inscription administrative) - cf. information en **ANNEXE**.

II. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **Date et horaire de Rentrée :**

  Les **dates et horaires** de rentrée scolaire seront diffusés sur notre site internet http://lyceecassin-strasbourg.eu à partir de la mi-juillet 2023. La rentrée des élèves sera échelonnée sur la semaine du 4 septembre 2023.

- **Classe d'affectation :**

  Vous aurez connaissance de votre classe d'affectation le jour de la rentrée par voie d'affichage dans la cour de récréation au pôle général et technologique, et au foyer au pôle professionnel.

- **Certificat de scolarité :**

  3 certificats seront distribués en classe par le CPE référent **après le 15 septembre 2023**.
  Aucun certificat ne pourra être délivré avant la rentrée effective de l'élève.
  Les familles devront en faire des photocopies.

- **Bourses de lycée :**

  La campagne de demande de bourse de lycée pour la rentrée 2023 est ouverte depuis le 29 mai 2023 et sera close le **19 octobre 2023**.
  Une information relative à l'ouverture de cette campagne de bourse sera communiquée aux familles **par voie postale** (ou remise en mains propres aux élèves) à la **fin du mois de septembre 2023**.